



Munich Personal RePEc Archive

Shocks and the Redefinition of Macroeconomic Objectives: Toward a New Role of the State

Kahambwe, Christ and Muya, Jonathan and Nsele, Moïse

Reverand KIM University, Kinshasa University, Kinshasa University

30 July 2025

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/125578/>
MPRA Paper No. 125578, posted 03 Aug 2025 12:50 UTC



CHOCS ET REDEFINITION DES OBJECTIFS MACROECONOMIQUES VERS UNE REDEFINITION DU ROLE DE L'ETAT

Christ KAHAMBWE¹, Jonathan MUYA² et Moïse NSELE³



¹ CHRIST KAHAMBWE est chercheur en économie et assistant à l'université révérend Kim, il est aussi membre actif au sein de l'Institut congolais de recherche économique et de prospective (ICREP).

² JONATHAN MUYA est chercheur en économie et assistant à l'université de Kinshasa, il est aussi membre actif au sein de l'Institut congolais de recherche économique et de prospective (ICREP).

³ Moïse NSELE est chercheur en économie à l'université de Kinshasa.

INTRODUCTION

L'histoire de la pensée économique est marquée par une constante redéfinition des objectifs de la politique macroéconomique, sous l'effet de chocs successifs qui, à intervalles plus ou moins réguliers, sont venus bouleverser les certitudes établies. Pour illustrer cette dynamique, l'on peut imaginer un carton bien construit, reposant sur des piliers solides. Mais lorsqu'une main (symbolisant un choc externe ou interne) s'abat soudainement sur ce carton, sa structure éclate, révélant non seulement sa fragilité mais aussi l'impossibilité de revenir à l'état antérieur. Il en va ainsi des cadres macroéconomiques, soumis à des perturbations qui en modifient radicalement les fondements.

Dans les années d'après-guerre, la pensée économique dominante reposait sur les quatre objectifs de Kaldor, souvent représentés dans un schéma cohérent appelé carré magique : la croissance économique, le plein emploi, la stabilité des prix et l'équilibre extérieur. Ces objectifs étaient considérés comme interdépendants, mais susceptibles d'être poursuivis simultanément par une combinaison judicieuse d'instruments de politique économique, notamment budgétaire et monétaire. L'objectif était alors de maintenir ces quatre éléments dans un certain équilibre, même si leur réalisation conjointe s'avérait délicate.

Avec la mise en place du système de Bretton Woods, basé sur des régimes de changes fixes, une transformation progressive s'est opérée. L'objectif de stabilité du taux de change étant institutionnalisé, il n'était plus vu comme une variable de politique économique, mais plutôt comme une condition structurelle. Dès lors, l'analyse s'est concentrée sur les trois autres objectifs du triangle magique (inflation, emploi, balance des paiements) le taux de change devenant une contrainte externe. Ce recentrage a réduit la marge de manœuvre des autorités nationales, tout en renforçant l'idée qu'un cadre monétaire stable permettait à l'économie réelle de se réguler d'elle-même.

Toutefois, cette architecture fut mise à mal dans les années 1970, avec la survenue du choc pétrolier et l'effondrement du système de Bretton Woods. Ce choc, comparable à une main venant heurter de plein fouet le carton bien équilibré de la macroéconomie keynésienne, en a désintégré la structure. L'abandon des taux de change fixes a soudainement redonné à cette variable un rôle central dans les arbitrages économiques. Le taux de change flottant devenait non seulement un prix relatif à surveiller, mais aussi un objectif indirect, tant ses fluctuations affectaient la compétitivité, les prix domestiques et les flux de capitaux.

Dans ce contexte de grande instabilité monétaire et de stagflation, un autre changement de paradigme a émergé : l'idée que le marché est efficient. Selon cette approche néoclassique, l'économie tend naturellement vers l'équilibre si l'on garantit la stabilité des prix. L'objectif de plein emploi a progressivement été abandonné comme cible explicite. On supposait qu'il allait de soi, qu'un marché bien organisé garantirait un niveau d'emploi satisfaisant, et que la croissance résulterait mécaniquement de la libéralisation des

échanges et de l'optimisation des ressources. Le travail n'était plus une préoccupation centrale, mais une variable d'ajustement, ce qui s'est avéré inadapté face aux mutations structurelles des économies modernes.

La croyance dans l'efficacité des marchés a également conduit à une stricte séparation des objectifs et des instruments. La politique monétaire s'est vu attribuer la responsabilité exclusive de la stabilité des prix, tandis que la politique budgétaire était cantonnée à des fonctions de stabilisation conjoncturelle ou à des réformes structurelles de long terme. Pourtant, les multiples crises survenues depuis les années 1990 ont remis en question cette dichotomie. Elles ont surtout révélé les limites de la règle de Mundell-Tinbergen, selon laquelle chaque objectif macroéconomique nécessite un instrument dédié.

Dans les conditions actuelles, marquées par une instabilité multidimensionnelle (financière, géopolitique, climatique, sanitaire) cette règle se trouve en mal. En pratique, un seul instrument est désormais souvent appelé à poursuivre plusieurs objectifs simultanément. Ainsi, une même politique budgétaire peut viser à la fois la relance de la croissance, la réduction des inégalités, l'adaptation au changement climatique et la soutenabilité de la dette publique. De même, les taux d'intérêt, outil principal des banques centrales, influencent non seulement l'inflation, mais aussi l'emploi, les flux de capitaux, le taux de change et même les prix des actifs.

Ce brouillage des lignes entre instruments et objectifs impose une reconfiguration de la conduite de la politique économique. La coordination devient cruciale. Il ne s'agit plus de choisir un instrument pour chaque objectif, mais de concevoir des politiques suffisamment cohérentes et flexibles pour répondre à une pluralité de priorités. Dans un monde où les frontières entre objectifs internes et contraintes externes sont de plus en plus poreuses, l'efficacité d'un instrument se mesure désormais à sa capacité à répondre à plusieurs impératifs à la fois, sans générer de déséquilibres secondaires majeurs.

Ainsi, les décideurs doivent faire preuve d'ingéniosité et d'innovation, afin d'optimiser les instruments existants et d'en concevoir de nouveaux capables de répondre aux défis complexes et changeants de notre époque.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Cette revue de la littérature explore l'évolution des objectifs macroéconomiques à travers trois axes : (i) leur genèse et transformation, (ii) leur remise en cause progressive face aux nouvelles réalités, et (iii) les principaux facteurs ayant influencé cette évolution.

I.1. Genèse et évolution des objectifs macroéconomiques

L'évolution des objectifs macroéconomiques est intimement liée aux mutations profondes qu'a connues l'économie mondiale : croissance démographique, progrès technologique, intégration commerciale, financiarisation accrue, ou encore changements climatiques. Ces transformations ont contraint les autorités à adapter leurs priorités économiques afin de répondre aux défis contemporains.

I.1.1. Genèse des objectifs macroéconomiques

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, les États ont commencé à formuler des objectifs économiques explicites. Ainsi, en 1950, le chancelier britannique Clement Attlee s'est fixé comme cible le plein-emploi, avec un taux de chômage ne devant pas excéder 3 %. Lord Buttle, quant à lui, visait un excédent de la balance des paiements de 300 millions de livres sterling, tandis que Reginald Maudling ambitionnait une croissance économique de 4 %. Dans les années 1960, les ministres britanniques de l'économie introduisirent aussi des objectifs en matière de politique de revenus (notamment salariale).

Nicolas Kaldor soulignait les contraintes politiques, sociales et idéologiques qui limitaient la marge de manœuvre des gouvernements, inspirant Karl Schiller à illustrer les conflits entre objectifs économiques à travers le concept du *carré magique*, représentant les tensions entre croissance, plein-emploi, stabilité des prix et équilibre extérieur.

I.1.2. Évolution des objectifs macroéconomiques

Face aux bouleversements exogènes et endogènes, les objectifs macroéconomiques se sont adaptés aux nouvelles configurations économiques :

- **Politique monétaire** : dans les années 1970-1980, les banques centrales sont passées du ciblage des agrégats monétaires à des politiques de taux d'intérêt plus flexibles, en réponse à l'instabilité des marchés financiers. Ce glissement visait à mieux contrôler l'inflation par la régulation de la liquidité.
- **Croissance économique** : avant la révolution industrielle, la croissance était corrélée à la démographie. Mais dès le XVIIIe siècle, le progrès technique (formalisé par la fonction de production de Cobb-Douglas : $Q = AKL$) a permis une amélioration du niveau de vie. L'histoire économique a connu des phases de croissance intense (1830–1950), des ralentissements (grande dépression de 1873-

1896, crise de 1929), et des périodes d'expansion (Trente Glorieuses). L'industrialisation et la mondialisation ont permis à de nouveaux pays (comme la Chine) d'accéder à une croissance rapide, longtemps réservée à l'Occident et au Japon. Le modèle de cycle de Kaldor avance que les fluctuations économiques sont endogènes, dues aux niveaux anticipés d'épargne et d'investissement.

- **Équilibre extérieur** : dès le Moyen Âge, l'Angleterre tenait des relevés de commerce extérieur. James Denham-Steuart développa le concept de balance des paiements au XVIIIe siècle, qui sera enrichi plus tard avec les opérations invisibles (fret, services, intérêts). En 1948, le FMI publia un manuel sur la balance des paiements, devenu la norme internationale. Cet instrument est essentiel pour guider la politique économique et établir des comparaisons entre pays.
- **Plein-emploi** : depuis la révolution industrielle, la question du chômage et des conditions de travail est centrale. La précarité de l'emploi, les inégalités salariales et la qualité du travail constituent des préoccupations majeures. Le chômage est aujourd'hui perçu non seulement comme une question économique, mais aussi sociale et politique.

L'interaction entre ces objectifs n'est pas toujours harmonieuse. La courbe de Phillips montre une relation inverse entre chômage et inflation, tandis que la loi d'Okun établit une corrélation négative entre croissance et chômage. Ces observations ont conduit à la notion de triangularisation des objectifs macroéconomiques, où certains objectifs sont compatibles (croissance et emploi, par exemple) et d'autres, conflictuels (inflation et plein-emploi).

I.2. Remise en cause progressive des objectifs macroéconomiques

Malgré leur pertinence théorique, les objectifs macroéconomiques font régulièrement l'objet de remises en question, notamment lors de chocs internes ou externes.

Plusieurs facteurs contribuent à cette remise en cause :

- ✓ **Rigidité stratégique** : une volonté excessive de respecter certains objectifs peut engendrer des effets pervers. Par exemple, une politique d'austérité budgétaire mal calibrée peut aggraver une récession.
- ✓ **Crises économiques** : qu'elles soient d'origine endogène ou exogène, les crises imposent une redéfinition rapide des priorités. Une crise boursière ou une baisse brutale des revenus agricoles peut précipiter une récession et un chômage massif.
- ✓ **Mauvaise gouvernance** : les détournements de fonds publics ou la corruption peuvent compromettre l'efficacité des politiques économiques.

- ✓ **Inadéquation des objectifs au contexte local** : un environnement économique trop différent de celui des pays à modèle peut nécessiter une refonte totale des priorités macroéconomiques.
- ✓ **Inégalités sociales** : Dans les pays en développement, elles réduisent l'efficacité du travail, augmentent les tensions sociales et rendent les politiques publiques inefficaces.

I.3. Les facteurs ayant influencé l'évolution des objectifs macroéconomiques

L'histoire économique récente a été marquée par une succession de crises ayant profondément influencé la hiérarchisation et la formulation des objectifs macroéconomiques.

Principales crises influentes

- **Grande Déflation (1873–1896)** : déclenchée par l'effondrement de la Bourse de Vienne et la faillite de plusieurs banques autrichiennes, cette crise longue et insidieuse a provoqué un effondrement des prix, paralysé le secteur immobilier, et engendré une chute durable des investissements, notamment dans les chemins de fer. Elle a remis en question les mécanismes du capitalisme naissant, et renforcé l'idée d'un rôle plus actif de l'État dans la régulation économique.
- **Grande Dépression (1929–1939)** : partie de l'éclatement de bulles spéculatives à Wall Street, elle fut alimentée par l'endettement massif du secteur privé et l'insuffisance des filets de sécurité sociale. La crise a entraîné une contraction sévère de la demande et une explosion du chômage. Elle a marqué un tournant historique avec l'adoption du New Deal par Roosevelt, plaçant les politiques budgétaires expansionnistes et les interventions étatiques au cœur des objectifs macroéconomiques.
- **Grande Récession (2008–2009)** : née de la crise des subprimes aux États-Unis, elle a mis en lumière les excès de la déréglementation financière, l'inefficacité des mécanismes de titrisation et l'exposition massive des banques à des actifs risqués. Sa propagation rapide aux marchés mondiaux a entraîné un assèchement du crédit, une chute de la demande globale, et une remise en cause profonde des modèles de croissance. Les réponses apportées ont placé la stabilité financière et la surveillance macro prudentielle au cœur des politiques économiques.
- **Crise asiatique (1997–1998)** : déclenchée par une fuite soudaine des capitaux dans plusieurs économies d'Asie du Sud-Est, elle a révélé les vulnérabilités liées à l'ouverture financière non maîtrisée. La dépréciation brutale des monnaies locales, l'effondrement des marchés boursiers et l'explosion du chômage ont poussé les

gouvernements à repenser la gestion des flux de capitaux, la régulation bancaire, et à introduire de nouveaux cadres de gouvernance économique.

- **Fin du système de Bretton Woods (1971)** : l'abandon par Nixon de la convertibilité du dollar en or a provoqué la fin de l'ordre monétaire international fondé sur des parités fixes. Ce bouleversement a instauré un régime de taux de change flottants, renforçant l'autonomie des politiques monétaires mais augmentant l'instabilité des marchés des changes. Il a également renforcé le rôle du FMI comme garant de la coordination et de la surveillance monétaire mondiale.
- **Choc pétrolier (1973)** : consécutif à la guerre du Kippour et à la décision de l'OPEP de réduire sa production, ce choc a multiplié les prix du pétrole par quatre, provoquant une stagflation (inflation + stagnation) inédite dans les économies occidentales. Il a conduit à un recentrage des objectifs macroéconomiques autour de la lutte contre l'inflation, au détriment du plein-emploi, et à une prise de conscience sur la dépendance énergétique.
- **Crise monétaire (1976)** : avec l'adoption des accords de la Jamaïque, l'abandon définitif de l'étalon-or fut entériné, consacrant la généralisation des taux de change flottants. Ce nouvel ordre monétaire a officialisé la volatilité des devises comme une composante structurelle de l'économie mondiale, nécessitant une adaptation permanente des objectifs de stabilité externe et de compétitivité des nations.
- **Crise sanitaire du COVID-19 (2019–2021)** : née en Chine, cette pandémie a paralysé l'économie mondiale à travers des confinements massifs, perturbant gravement les chaînes d'approvisionnement mondiales, les échanges commerciaux et le fonctionnement des marchés du travail. Les États ont été contraints d'adopter des politiques budgétaires et monétaires exceptionnellement expansionnistes, réorientant temporairement les objectifs macroéconomiques vers le soutien de la demande intérieure, la protection de l'emploi, et la survie des entreprises.
- **Crise géopolitique Russie–Ukraine (depuis 2022)** : cette guerre prolongée a provoqué une flambée des prix de l'énergie, accru l'insécurité alimentaire mondiale et exacerbé l'instabilité géopolitique. En Ukraine, l'économie a été profondément dévastée : effondrement du PIB, destruction d'infrastructures, effritement du capital productif. Face à l'urgence, la Banque nationale d'Ukraine (BNU) a relégué la stabilité des prix au second plan pour soutenir l'effort de guerre par création monétaire. Cette situation exceptionnelle illustre comment les objectifs macroéconomiques peuvent être radicalement reconfigurés sous la contrainte de la guerre totale, redéfinissant les priorités de politique économique en contexte de survie nationale.

Enseignements

Les crises révèlent la fragilité des équilibres économiques et imposent souvent une redéfinition profonde des priorités macroéconomiques. Le marché financier, en particulier, agit comme un catalyseur de chocs systémiques, qui se propagent rapidement au secteur bancaire et à l'économie réelle. Par ailleurs, les chocs sanitaires, climatiques ou géopolitiques affectent la stabilité des balances commerciales et influencent les taux de change, en particulier dans les économies ouvertes et vulnérables. Ces perturbations successives rappellent que les objectifs macroéconomiques ne sont jamais figés : ils évoluent constamment au gré des mutations structurelles, des cycles économiques et des aléas globaux. Dans ce contexte, une gestion efficace des chocs devient indispensable pour garantir la stabilité et la résilience économique. L'État, en tant que garant de l'équilibre général, doit désormais assumer un rôle stratégique, à la fois préventif et adaptatif, dans la conception et la mise en œuvre des politiques macroéconomiques.

II. CHOCS ET NOUVELLE NORMALITE

Les grandes phases du débat économique entre différentes écoles de pensées ont permis aux économies du monde entier de faire face aux chocs, quel que soit l'ampleur (majeur ou mineur), l'origine (exogène ou endogène), la fréquence (ponctuelle ou saisonnière), ou la durée (permanente ou transitoire)...

Les politiques économiques se sont activées face aux chocs comme un remède médical face à la pathologie sanitaire. La loi de Tinbergen et Mundell a été d'une grande importance dans un contexte normal, c'est-à-dire un environnement économique stable. ALAIN MALATA qualifie l'application de la loi de Tinbergen et Mundell dans un environnement normal comme étant la macroéconomie routinière. Cette section consistera à donner le rôle des crises dans la redéfinition des objectifs macroéconomiques et la transition vers de nouveaux paradigmes économiques.

II.1. Typologie des chocs économiques : origine, fréquence et intensité

Les chocs économiques sont des événements imprévus qui affectent profondément les équilibres macroéconomiques. Leur classification permet d'en comprendre la nature, les causes et les implications. On distingue :

❖ Selon l'origine :

- ☞ Les chocs exogènes, tels que les pandémies, les catastrophes naturelles, les guerres ou les crises financières mondiales, échappent à la sphère de décision économique nationale.
- ☞ Les chocs endogènes proviennent de déséquilibres internes : erreurs de politique économique, instabilité institutionnelle, défaillances des marchés, etc.

❖ Selon la fréquence et la durée :

- ☞ Certains chocs sont ponctuels ou saisonniers, d'autres deviennent structurels ou récurrents, avec des effets persistants sur les anticipations et les comportements.

❖ Selon l'ampleur :

- ☞ Les chocs mineurs affectent marginalement l'économie, tandis que les chocs majeurs peuvent provoquer des récessions, des crises de confiance ou une remise en cause des modèles existants.

Face à ces chocs, les politiques économiques sont appelées à s'adapter pour amortir les effets négatifs et rétablir une dynamique de croissance durable. Cependant, comme nous

le verrons, les outils classiques de la macroéconomie montrent leurs limites dans les environnements de plus en plus complexes et incertains.

II.2. Limites des approches traditionnelles : la macroéconomie routinière en question

Dans un contexte stable, la théorie macroéconomique traditionnelle repose sur la loi de Tinbergen : chaque objectif doit être poursuivi par un instrument approprié. Par exemple, la politique monétaire peut être mobilisée pour stabiliser les prix, tandis que la politique budgétaire peut soutenir l'activité ou l'emploi.

Ce cadre analytique a été renforcé par les apports de Mundell sur la compatibilité des objectifs économiques, notamment en économie ouverte. Ces approches ont guidé les politiques publiques durant les décennies de stabilité relative après la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, dans un environnement marqué par la succession de crises systémiques (crise financière de 2008, pandémie de COVID-19, choc énergétique lié à la guerre en Ukraine, montée des tensions géopolitiques, etc.), ce schéma de pensée se heurte à plusieurs limites :

- ↳ Les objectifs économiques se sont multipliés : au-delà de la croissance et de l'inflation, les gouvernements doivent aussi répondre aux défis climatiques, à la montée des inégalités, à la pression démographique, à la transition numérique et à la résilience économique.
- ↳ Ces objectifs sont parfois contradictoires : lutter contre l'inflation peut impliquer une hausse des taux d'intérêt, mais cela freine l'investissement et augmente le coût de la dette. Soutenir le pouvoir d'achat peut aggraver les déficits publics. Accélérer la croissance peut aggraver les déséquilibres écologiques.
- ↳ Les instruments économiques sont de plus en plus contraints : la politique budgétaire est limitée par l'endettement public ; la politique monétaire perd en efficacité face à l'inflation importée ou à l'instabilité des marchés ; et les politiques structurelles nécessitent du temps pour produire leurs effets.

Dans ce contexte, la macroéconomie routinière celle fondée sur des règles fixes et des équilibres simples laisse place à une gestion économique plus incertaine, où les décideurs doivent constamment ajuster leurs instruments en fonction d'objectifs mouvants et d'un environnement instable.

II.3. La nouvelle normalité : vers un changement de paradigme économique

La notion de nouvelle normalité désigne un état de l'économie où l'instabilité, la complexité et l'incertitude deviennent structurelles. Il ne s'agit plus de retrouver un équilibre antérieur après la crise, mais de s'adapter à une réalité durablement transformée.

Cette transformation repose sur plusieurs constats :

- 1) L'augmentation des interdépendances systémiques : les chocs locaux ont des répercussions mondiales (ex : guerre en Ukraine et crise énergétique mondiale), rendant l'économie plus vulnérable.
- 2) L'irruption de nouveaux risques : les risques sanitaires, climatiques, technologiques et géopolitiques obligent à repenser les chaînes de valeur, les politiques de sécurité économique et la résilience des systèmes productifs.
- 3) La fin de certaines certitudes économiques : les règles budgétaires européennes, la neutralité de la politique monétaire ou l'efficacité des marchés financiers sont désormais remises en question.

Dans ce cadre, les économistes et les décideurs doivent penser au-delà des modèles classiques. Il devient nécessaire d'intégrer :

- Une approche multidimensionnelle des objectifs économiques ;
- Des instruments hybrides combinant les politiques traditionnelles et des leviers non conventionnels (planification stratégique, coordination internationale, politiques industrielles ciblées) ;
- Une gouvernance économique plus anticipative, agile et centrée sur la résilience.

Les chocs économiques ne constituent pas uniquement des perturbations temporaires. Ils révèlent des vulnérabilités structurelles et agissent souvent comme des catalyseurs de transformation. Dans un monde en mutation, les politiques économiques doivent aller au-delà des recettes éprouvées de la macroéconomie routinière. La nouvelle normalité s'impose comme une réalité durable, caractérisée par une pluralité d'objectifs souvent contradictoires, une rareté relative des instruments efficaces, et une pression croissante pour réinventer les fondements de l'action publique. Les crises deviennent ainsi des moments de bascule, où se reconfigurent les priorités, les modèles d'analyse, et les pratiques économiques.

Comprendre cette nouvelle normalité, c'est se préparer à construire une économie capable de naviguer dans l'incertitude, de concilier le court terme avec les impératifs de long terme, et de répondre aux attentes sociales, environnementales et géopolitiques du XXI^e siècle.

III. REDÉFINITION DU RÔLE DE L'ÉTAT FACE AUX CRISES : VERS UNE NOUVELLE THÉORIE DE L'ÉTAT

III.1. Chocs et remise en question du rôle traditionnel de l'État

L'État a longtemps été considéré comme le principal acteur de la régulation économique, garantissant la stabilité monétaire et fiscale, ainsi que la redistribution des ressources. Cependant, les crises économiques, politiques, sociales et environnementales ont régulièrement mis en lumière les limites de cette vision traditionnelle. En effet, l'État avait souvent attribué un certain nombre d'objectifs, tels que la croissance, la stabilité des prix, l'emploi ou l'équilibre des paiements, censés assurer l'équilibre macroéconomique. Ces objectifs étaient perçus comme les indicateurs d'une économie stable et en bonne santé ; rendant ainsi leur atteinte la préoccupation de tout Etat. Pourtant, la réalité a montré que ces objectifs, bien que fondamentaux, ne suffisent pas à garantir une stabilité durable, notamment face aux chocs mondiaux.

Il est important de noter que si ces objectifs étaient considérés comme la cristallisation de l'équilibre macroéconomique, le paysage actuel est plus complexe et on ne peut pas réduire le rôle de l'Etat à une poursuite effrénée de ces objectifs. De surcroît, les conditions d'atteinte de ces derniers importent. Sont-ils le produit d'une programmation financière ou le résultat des interactions des agents économiques qui ne se soucient peu de cet équilibre lors de prise des décisions de consommation et d'investissement.

Les crises mondiales, qu'elles soient financières, sanitaires ou environnementales, ont révélé que les systèmes économiques et les régulations établis par l'État peuvent se révéler insuffisants pour prévenir ou atténuer les perturbations importantes ; ne constituant pas ainsi des repères fiables. En se concentrant sur la simple atteinte de ces objectifs spécifiques, l'État a souvent ignoré la vulnérabilité des économies aux chocs externes et la complexité des conditions nécessaires à la réalisation de ces équilibres. Cela met en évidence la nécessité de repenser l'approche macroéconomique, en tenant compte de la complexité et de l'incertitude des interactions mondiales. La résilience économique ne peut plus être définie uniquement par des indicateurs classiques, mais doit intégrer une approche plus dynamique et flexible des facteurs mondiaux qui influencent les économies nationales.

Nous pouvons relevés :

- ⊖ **Les hocs économiques mondiaux** : par exemple, la crise financière mondiale de 2008 a révélé l'incapacité des institutions économiques internationales à prévenir les déséquilibres mondiaux. Elle a aussi montré l'importance d'une régulation accrue et d'une intervention publique dans la stabilisation des marchés.

- ⊖ **Les crises sanitaires et environnementales** : la pandémie de COVID-19 a mis en lumière l'importance de l'État non seulement en tant que régulateur, mais aussi en tant que gestionnaire de crises sanitaires, avec des responsabilités accrues en matière de santé publique et de soutien aux secteurs vulnérables.

Ces événements ont mené à une réévaluation du rôle de l'État, le poussant à se voir comme un acteur clé non seulement en période de crise mais aussi dans la prévention de ces crises futures.

Face à ces nouvelles évidences deux choix se présentent devant l'Etat : soit accepter la réalité et prendre les mesures qu'il faut, soit faire de « scapegoating ».

a. Accepter la réalité tel que

- L'adoption de politiques économiques fondées sur des données empiriques et des recommandations issues d'analyses rigoureuses.
- La mise en place de mesures structurelles pour renforcer la résilience de l'économie, par exemple en diversifiant les sources de revenus et en réduisant la dépendance aux matières premières.
- Une communication transparente avec la population, visant à expliquer les enjeux et à mobiliser les citoyens autour de réformes nécessaires.
- La coopération avec les institutions internationales et le secteur privé pour trouver des solutions adaptées aux défis du pays.

b. Scapegoating (la recherche de boucs émissaires)

L'autre option consiste pour l'État à éviter la responsabilité en attribuant les difficultés du pays à des facteurs extérieurs ou à des groupes spécifiques. Cette stratégie peut être politiquement efficace à court terme, mais elle est souvent contre-productive sur le long terme. Elle se manifeste par :

- L'accusation systématique d'acteurs externes (puissances étrangères, multinationales, institutions financières internationales) comme étant responsables des difficultés économiques.
- La désignation de groupes internes (opposition politique, diaspora, minorités, immigrants, etc.) comme obstacles aux réformes ou comme responsables des échecs du gouvernement.
- La mise en place de politiques populistes qui cherchent à apaiser les tensions à court terme sans s'attaquer aux causes profondes des problèmes.
- Une rhétorique qui privilégie les discours nationalistes ou protectionnistes au détriment d'une approche rationnelle et pragmatique.

Le choix entre ces deux approches détermine non seulement la crédibilité de l'État, mais aussi sa capacité à apporter des solutions durables aux défis nationaux. Malheureusement la seconde voie est celle qui est en train d'être empruntée par plusieurs pays. Comme Agrawal (2024) le souligne tous les grands pays font marche arrière vers les politiques industrielles avec une volonté nette de créer des champions nationaux en imposant des droits des douanes sur les produits étrangers labélisés comme destructeur des emplois et de la prospérité de la nation hôte. C'est ce que nous appelons ici la résurrection du mercantilisme ou encore le néomercantilisme.

La question demeure celle de l'opportunité de cette course en marche arrière et d'une alternative. Avant de poursuivre cette lancée, parlons d'abord des habitudes des États face aux crises : avant la matérialisation d'une crise latente, pendant et après.

III.2. La réticence des États à réformer avant la crise

L'une des principales caractéristiques des États face aux chocs économiques ou autres sont leur réticence à modifier leurs objectifs macroéconomiques ou à ajuster leur rôle, sauf lorsqu'ils sont contraints de le faire par une situation de crise extrême. Cette réticence peut être attribuée à plusieurs facteurs :

- ✦ ***Conservatisme institutionnel*** : Les structures étatiques sont souvent ancrées dans des traditions et des pratiques de long terme, et les décisions politiques se prennent dans un contexte de risque perçu. De nombreuses réformes nécessitent des ajustements institutionnels, des changements de politiques, ou des compromis difficiles, ce qui rend les gouvernements souvent hésitants à les adopter avant que la situation ne devienne véritablement critique.
- ✦ ***Manque de vision à long terme*** : les gouvernements sont souvent plus concentrés sur les résultats à court terme, en particulier dans des sociétés démocratiques où les élections peuvent influencer les décisions politiques. Par conséquent, les réformes de fond qui nécessitent du temps pour être efficaces sont souvent mises de côté au profit de mesures plus immédiates et visibles.
- ✦ ***Pression des groupes d'intérêt*** : les changements dans les objectifs macroéconomiques ou les réformes structurelles peuvent perturber les équilibres de pouvoir ou les intérêts des groupes bien établis dans l'économie. Cela peut rendre les gouvernements réticents à entreprendre des réformes importantes sans la pression d'une crise. Rajan (2004) explique qu'en dépit de ces avantages qui doivent plaider pour leur mise en œuvre les réformes elle se bute d'un obstacle de concilier les vues divergentes.

De toute façon, lorsque la crise se matérialise comme des nuances qui se soldent par une pluie effective l'État se voit dans l'obligation de réagir.

L'État face à la crise : l'urgence de réagir

En face à des chocs majeurs, les États sont souvent contraints de réagir de manière plus souple et plus rapide, et souvent dans une situation où ils se sentent acculés ou au « fond du gouffre ». Lorsque la situation atteint un point critique, les gouvernements sont forcés de prendre des décisions qu'ils auraient évitées dans des conditions normales. Cette dynamique peut être vue comme une réaction instinctive à une situation de "choc" où l'État ressent une pression d'urgence, et où il doit agir pour éviter des conséquences encore plus graves. Souvent, lorsque les motivations sont guidées par ces mobiles, la soutenabilité des mesures prises d'assaut ne pas toujours garantie.

Le parapluie sous l'orage

Il a été démontré que face à une crise, les États prennent souvent des mesures de réformes en urgence, un peu comme quelqu'un qui, sous un orage, ouvre un parapluie pour se protéger. Toutefois, une fois la crise passée, l'État peut avoir tendance à « laisser tomber » ce parapluie, croyant que la tempête est finie. Cela peut être observé dans les réformes économiques où des décisions radicales sont prises pendant une crise, mais où ces réformes sont souvent abandonnées ou non suivies de mesures durables une fois la crise terminée. Reinhart et Rogoff (2009) illustrent ce comportement.

Le Paradoxe de l'État : crises comme catalyseurs de réformes temporaires

Il existe donc un paradoxe : l'État, face à la crise, agit souvent de manière audacieuse et réformatrice, mais sans avoir toujours la volonté ou la capacité de pérenniser ces réformes à long terme. Cette dynamique peut être vue comme une forme de "réaction à chaud" plutôt qu'une véritable planification proactive pour le futur.

Les gouvernements prennent des décisions de réformes souvent sous la pression immédiate, comme une réaction à court terme, mais après la crise, une fois le danger écarté, ils peuvent être tentés de revenir à un statu quo. Cela reflète le dilemme de l'État : la réactivité face à la crise peut mener à des changements superficiels ou temporaires, mais manque parfois d'une vision structurelle et d'une réelle volonté de transformation à long terme.

Ce comportement montre bien qu'il est nécessaire de repenser le rôle de l'État non seulement comme un réacteur aux crises, mais aussi comme un acteur prévisionnel et résilient, capable de prendre des décisions de réformes durables même en dehors de l'urgence. Une véritable évolution du rôle de l'État nécessitera une approche plus anticipative, fondée sur des analyses des risques et une gestion stratégique à long terme, afin d'éviter que les réformes ne soient que des réponses ponctuelles aux crises, plutôt que des transformations profondes et structurelles.

III.3. Nouvelle théorie de l'État : un acteur proactif et résilient

Dans un contexte de crise, une nouvelle théorie de l'État s'impose : celle d'un État proactif, résilient et anticipatif, capable de répondre de manière flexible et efficace aux chocs. Cette nouvelle approche transcende l'idée de l'État comme simple régulateur et le place dans une dynamique de gestion prévisionnelle des risques.

État proactif : prévention et anticipation

L'État ne se contente plus de répondre aux crises après leur apparition, mais cherche à anticiper les risques avant qu'ils ne deviennent des catastrophes. Cela implique une vision à long terme, la mise en place de mécanismes de surveillance des vulnérabilités économiques, et la promotion de politiques de diversification économique. L'État devient ainsi le garant de la résilience économique, en favorisant la diversification des sources de revenus et la réduction de la dépendance à certaines industries, telles que les matières premières dans le cas de pays comme la RDC.

État résilient : capacités d'adaptation et de réajustement

La résilience de l'État renvoie à sa capacité à s'adapter aux nouvelles réalités économiques, politiques ou sociales. Après un choc, l'État doit pouvoir réajuster ses priorités macroéconomiques, que ce soit en matière de politique budgétaire, fiscale ou monétaire. Cela inclut également une capacité à réformer les institutions pour répondre à des besoins nouveaux. Un exemple pertinent pourrait être la mise en place de fonds de soutien ou de mécanismes d'assurance pour les secteurs les plus exposés aux chocs externes.

État acteur de la transition vers une économie durable

Face aux défis liés aux changements climatiques, à la numérisation de l'économie et à l'évolution des rapports de force mondiaux, l'État joue un rôle crucial dans la transition énergétique et écologique. Ce rôle implique l'intégration de la durabilité dans les politiques économiques et sociales. L'État devient ainsi un moteur de changement, non seulement en termes de gestion de crises, mais aussi en initiant des réformes structurelles pour une économie plus verte et inclusive.

L'État comme facteur de cohésion sociale et de solidarité

Outre son rôle économique, l'État devient également un garant de cohésion sociale. Les crises peuvent exacerber les inégalités sociales et économiques, et l'État doit intervenir pour limiter ces disparités, par exemple, en élargissant les protections sociales, en soutenant les plus vulnérables et en garantissant un accès équitable aux services publics.

Le renforcement de l'État social est une composante de cette nouvelle définition du rôle de l'État. L'État n'est plus uniquement un acteur économique, mais aussi un pilier de la solidarité nationale, capable de répondre aux besoins fondamentaux de sa population, notamment en période de crise Chevallier (2006).

Mercantilisme stratégique

Dans cette conclusion avant de récapituler sur ce qui a été dit ci-haut, j'aimerais définir une nouvelle théorie de l'Etat : ***un mercantiliste stratégique***. Qu'est-ce qu'est ? Un État est considéré comme un mercantiliste stratégique lorsqu'il :

- (i) Crée des conditions qui favorisent la croissance et la prospérité ; sans discrimination des nationalités dans le territoire économique nationale.
- (ii) Investi d'une manière efficiente en santé, éducation et les infrastructures pour augmenter leur capacité à gagner leur vie et faire face aux défis de l'économie du XXIe siècle.
- (iii) Analyse les coûts et bénéfices de l'interventionnisme et intervient lorsque besoin se présente et non lorsque pour intervenir
- (iv) Maintien un climat de dialogue et de confiance avec les autres États pour faciliter les conditions de dénouement des transactions économique-financières mutuellement bénéfique pour tous.

Ainsi, la redéfinition du rôle de l'État face aux chocs implique un réajustement en profondeur de sa fonction. L'État doit passer d'un rôle réactif et régulateur à un rôle proactif, résilient, acteur de la transition économique et sociale. Ce changement nécessite des réformes institutionnelles, une gouvernance moderne et des politiques publiques adaptées aux enjeux globaux actuels.

La nouvelle théorie de l'État ne se limite pas à une intervention ponctuelle en réponse aux crises, mais intègre des stratégies globales d'adaptation, de prévoyance et de soutien multiples, pour garantir une stabilité durable à long terme. Cette redéfinition permet d'envisager un État plus fort et proactif face aux défis complexes du XXIe siècle.

CONCLUSION

Ce travail a permis de mettre en lumière la manière dont les chocs économiques, qu'ils soient exogènes ou endogènes, ponctuels ou structurels, agissent comme des déclencheurs de transformation dans les trajectoires économiques des États. Bien souvent, ces derniers manifestent une réticence à ajuster leurs priorités macroéconomiques tant que la pression ne devient pas insoutenable. Ce n'est qu'au creux de la crise que les paradigmes dominants sont remis en cause, entraînant dans la précipitation des réformes souvent inachevées ou mal ancrées.

La revue de la littérature a révélé que les objectifs macroéconomiques, longtemps structurés autour d'un cadre de stabilité (inflation, croissance, plein emploi, équilibre extérieur), ont connu de multiples reconfigurations à travers l'histoire en réponse à des bouleversements profonds : crises financières, chocs pétroliers, pandémies, dérèglements géopolitiques ou environnementaux. Ces épisodes ont progressivement mis en lumière les limites de la macroéconomie routinière et des approches trop rigides, appelant à une relecture des fonctions économiques de l'État dans un monde devenu incertain et instable.

Face à cette nouvelle donne, l'État ne peut plus se contenter d'un rôle passif ou strictement régulateur. Il est appelé à devenir un acteur proactif, capable d'anticiper les vulnérabilités systémiques, d'adapter ses instruments, et de piloter des stratégies de transformation structurelle. C'est dans ce contexte qu'a été introduite une proposition théorique : celle du mercantilisme stratégique.

Ce modèle suggère qu'un État moderne et souverain doit non seulement créer un environnement propice à la prospérité économique sans discrimination, mais aussi investir dans les capacités humaines et les infrastructures, intervenir avec discernement selon les besoins réels de l'économie, et maintenir un cadre de coopération et de confiance à l'international. Il ne s'agit pas d'un retour au protectionnisme traditionnel, mais d'une approche pragmatique et flexible, qui reconnaît la nécessité pour l'État d'orienter les dynamiques économiques dans un monde marqué par la concurrence géoéconomique et la complexité systémique.

En définitive, cette recherche montre que les chocs doivent être pensés non comme de simples ruptures, mais comme des occasions de réinvention des finalités économiques. La résilience ne se mesure plus uniquement à la capacité de retour à l'équilibre, mais à celle de construire, dans la durée, des économies inclusives, innovantes et souveraines. Le mercantilisme stratégique, en ce sens, constitue une tentative d'articuler cette ambition à une gouvernance économique renouvelée.

BIBLIOGRAPHIE

- Acemoglu, D. , & Robinson, J. A. (2012). *Why nations fail: The origins of power, prosperity, and poverty*. Crown Business.
- Dominique , G., & Ralle, P. (2003). *Les nouvelles théories de la croissance, la découverte*.
- khaldor, N. (s.d.). *Conflict in national economic objective : the economic journal* (Vol. 81).
- moise, N. K. (2021). *Politique monétaire et équilibre de cadre macroéconomiques ; cas de la RDC de 2010 à 2020*. Université de Kinshasa, mémoire inédit.
- OCDC. (2003/3). *Evolution, évolution macroéconomiques et principaux problèmes*.
- OCDC. (2004/3). *Evolution, perspective et enjeux macroéconomiques*.
- Peron, M. (s.d.). *Chômage et emploi au 17e s, mise en perspective* .
- Reich, R. B, & Beyond , O. (2012). *What has gone wrong with our economy and our democracy and how to fix it*., Vintage Books.
- Reich, R. B. (2001). *The future of success: Working and living in the new economy*. Alfred A. Knopf.
- Reich, R. B. (1991). *The work of nations: Preparing ourselves for 21st century capitalism*. Vintage Books.
- Robert , b., & Xavier , s. (2003). *Economic growth, pression*.
- schlup, T. (s.d.). *Balance des paiements, version du 31.01.2014*.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	1
I. REVUE DE LA LITTÉRATURE	3
I.1. Genèse et évolution des objectifs macroéconomiques.....	3
I.1.1. Genèse des objectifs macroéconomiques.....	3
I.1.2. Évolution des objectifs macroéconomiques	3
I.2. Remise en cause progressive des objectifs macroéconomiques	4
I.3. Les facteurs ayant influencé l'évolution des objectifs macroéconomiques	5
II. CHOCS ET NOUVELLE NORMALITE.....	8
II.1. Typologie des chocs économiques : origine, fréquence et intensité	8
II.2. Limites des approches traditionnelles : la macroéconomie routinière en question	9
II.3. La nouvelle normalité : vers un changement de paradigme économique	10
III. REDÉFINITION DU RÔLE DE L'ÉTAT FACE AUX CRISES : VERS UNE NOUVELLE THÉORIE DE L'ÉTAT	11
III.1. Chocs et remise en question du rôle traditionnel de l'État	11
III.2. La réticence des États à réformer avant la crise	13
III.3. Nouvelle théorie de l'État : un acteur proactif et résilient	15
CONCLUSION	17
BIBLIOGRAPHIE	18
TABLE DES MATIERES	19